



EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de PERTUIS

Séance du 25 juin 2024

Envoyé en préfecture le 02/07/2024
Reçu en préfecture le 02/07/2024
Publié le
ID : 084-218400893-20240627-24_DEEJ_282-DE

N° 24.DEEJ.282

OBJET : Tarification communale des activités de la Direction Education

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE et le vint cinq, le Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Ilot Saint Pierre situé Place Saint Pierre à PERTUIS, en session ordinaire du mois de juin sous la présidence de Monsieur Roger PELLENC et la désignation de Madame Corinne DUPAQUIER en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Henri LAFON, Jacques BARONE, Anne Priscille BAZELAIRE, Lucien GALLAND, Nathalie BRAMIN Jean Michel APPLANAT, Corinne DUPAQUIER, **Adjointes**.

Bernard ALAMELLE, Michel AUTRAN, Valérie BARDISA (à partir de 19h15), Christina BÉRARD, Nicole BLANC, Pierre CRUMIÈRE, Caroline DANDRE, Jacqueline DESCAMPS, Jean Jacques DIAS, Thierry DUBOIS, Pierre GABERT, Pierre GENIN, Yves GUEDJ, Anne Marie HUASCAR, Jean François MIRETTI, Jérôme NARBONNE, Thi Vinh Thuy NGUYEN-TALIANA, Cédric PERRY (à partir de 19h45), Maryse SOUCHAY, **Conseillers municipaux**.

Absents ayant donné procuration :

Éric BANON à Nicole BLANC
Marie Ange CONTÉ à Jacqueline DESCAMPS
Stéphane SAUVAGEON à Roger PELLENC
Marie Christine AUDISIO à Jean François MIRETTI
Virginie LEGRAND à Jacques BARONE
Nadine LEHMANN-DRIES à Michel AUTRAN
Christophe SUTEAU à Caroline DANDRE

Absents :

Valérie BARDISA (jusqu'à 19h15)
Agathe JOSEPH
Cédric PERRY (jusqu'à 19h45)

Rapporteur : Anne Priscille BAZELAIRE

Chaque année, la tarification communale réunissant les redevances et droits divers à percevoir par la ville doit être déposée sur le bureau de l'assemblée délibérante.
Aucune modification à la tarification communale n'est portée cette année pour ce qui concerne les prestations Enfance, Jeunesse et Restauration.

Exposé des motifs :

Afin d'être en phase avec le calendrier scolaire et le fonctionnement des familles, il convient de fixer dès à présent la tarification communale pour la période de septembre à fin août de chaque année pour les activités de la Direction Education.

Il convient de demander au conseil municipal d'approuver la proposition de tarification communale des services de la Direction Education telle que figurant en annexe.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment, les articles L2122.21, L2122.22, L2122.23,

Au vu de ce qui précède, et ouï l'exposé de son Président, le Conseil Municipal

A L'UNANIMITE :

APPROUVE la tarification communale de la Direction de l'Education pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

AVIS SOLLICITÉS COMMISSIONS
ÉDUCATION DU 21/06/2024
FINANCES DU 18/06/202

Le Directeur Général des Services
Julien Dalmas

Signé par : Julien DALMAS
Date : 01/07/2024
Qualité : Direction Générale des Services

La Secrétaire de séance
Corinne Dupaquier

Signé par : Corinne Dupaquier
Date : 01/07/2024
Qualité : Elu CDR

Certifié exécutoire
Publié le 27 juin 2024



VILLE DE PERTUIS

TARIFICATION COMMUNALE de la Direction Education du 01/09/2024 au 31/08/2025

6 - MAISON DE LA PETITE ENFANCE - HALTE GARDERIE

1 - TARIFS

Taux horaire en % des revenus mensuels*	Famille 1 enfant	Famille 2 enfants	Famille 3 enfants	Famille 4 enfants et plus	Famille 8 enfants et plus	OBSERVATIONS
ACCUEIL COLLECTIF	0,06190%	0,05160%	0,04130%	0,03100%	0,02060%	Tarif CAF imposé par convention et circulaire
ACCUEIL FAMILIAL						N'existe pas à la MPE

2 - CARTE MONETIQUE

	2023/2024	2024/2025	OBSERVATIONS
1ère carte délivrée	7,00 €	7,00 €	
Remplacement suite à perte, vol, autre	10,00 €	10,00 €	

Revenus CAF PRO mis à jour trimestriellement (les revenus pris en compte sont les revenus imposables avant déductions avec les pensions alimentaires et les revenus fonciers). Les allocations familiales et les revenus non imposables ne sont pas pris en compte.

Plancher/plafond des ressources familiales :

Plancher : 712,33 € / mois au 1/01/2024

Plafond : 6 000,00€/ mois au 01/01/2024

7 - MAISON DE LA PETITE ENFANCE - CRECHE et ATELIER DU MERCREDI

1 - TARIFS

Taux horaire en % des revenus mensuels*	Famille 1 enfant	Famille 2 enfants	Famille 3 enfants	Famille 4 enfants et plus	Famille 8 enfants et plus	OBSERVATIONS
ACCUEIL COLLECTIF	0,06190%	0,05160%	0,04130%	0,03100%	0,02060%	Tarif CAF imposé par convention et circulaire
ACCUEIL FAMILIAL						N'existe pas à la MPE

2 - CARTE MONETIQUE

	2022/2023	2023/2024	OBSERVATIONS
1ère carte délivrée	7,00 €	7,00 €	
Remplacement suite à perte, vol, autre	10,00 €	10,00 €	

Revenus CAF PRO mis à jour trimestriellement (les revenus pris en compte sont les revenus imposables avant déductions avec les pensions alimentaires et les revenus fonciers). Les allocations familiales et les revenus non imposables ne sont pas pris en compte.

Plancher/plafond des ressources familiales : Plancher : 712,33€/ au 01/01/2024 Plafond : 6 000,00 €/mois au 01/01/2024

8 - RESTAURATION SCOLAIRE

Rubriques	Tarifs 2023-2024		Tarifs 2024-2025		Observations
		A/C du 3ème enfant		A/C du 3ème enfant *	
Ecoles maternelles	3,60 €	3,40 €	3,60 €	3,40 €	*Applicable pour le 3eme enfant de la fratrie qui dejeune à la cantine.
Ecoles élémentaires	3,95 €	3,75 €	3,95 €	3,75 €	
Pour les enfants domiciliés hors de Pertuis :					
Ecoles maternelles	7,20 €		7,20 €		
Ecoles élémentaires	7,90 €		7,90 €		
Pour les fréquentations exceptionnelles					
Ecoles maternelles	7,20 €		7,20 €		
Ecoles élémentaires	7,90 €		7,90 €		
"Panier-repas" maternelles et élémentaires pour les enfants allergiques qui consomment leur repas pris à la cantine et préparés par la famille.	Gratuit		Gratuit		

Professeurs des écoles			
Prix du repas	9,00 €		9,60 €

Fabrication de repas pour l'Institut Médico-Educatif (IME) de Pertuis	6,00		6,00 €	
Fabrication de repas pour la Halte Jeux Les Mistigris	5,00		5,50 €	
Vente repas au C.C.A.S.				
Portage à domicile	9,60			
Prestation Repas festifs seniors	7,90		10,00 €	
Prestation appétitif			5,00 €	
Prestation goûter			3,00 €	

fourniture exceptionnelle de repas à une association dans le cadre d'un événement public				
Prix du repas	12,00		13,20	

9 - SERVICE JEUNESSE

Rubriques	OBSERVATIONS	
	ACTIVITES	PERISCOLAIRE
Les activités proposées sont tarifées en fonction du Quotient familial* de la famille résultant de la formule suivante		
	Tranche A : QF compris entre 0 et 475,99 €	0,90 €
	Tranche B : QF compris entre 476 et 763,99 €	1,00 €
	Tranche C : QF compris entre 764 et 1188,99 €	1,10 €
	Tranche D : QF supérieur à 1188,99 €	1,20 €
Tarif extérieur à Pertuis	1,30 €	1,30 €
Régularisation	1,20 €	1,20 €
OBSERVATIONS		
Les tarifs s'appliquent aux : Périscolaire du matin, Périscolaire du soir, Aides aux devoirs		
Les tarifs s'appliquent aux : Périscolaire du matin, Périscolaire du soir, Aides aux devoirs		
La régularisation s'applique pour tout dépassement d'horaire, inscription non prévue, pour chacune des activités périscolaires matin et soir , aide aux devoirs, garderie gratuite du midi		
En complément du tarif horaire initial prévu et		

Droit d'accès aux Ateliers CEL	Tarif	
	2023-2024	2024-2025
Tranche A : QF compris entre 0 et 475,99 €	0,90 €	0,90 €
Tranche B : QF compris entre 476 et 763,99 €	1,00 €	1,00 €
Tranche C : QF compris entre 764 et 1188,99 €	1,10 €	1,10 €
Tranche D : QF supérieur à 1188,99 €	1,20 €	1,20 €
OBSERVATIONS		
Tarif applicable une seule fois à la réservation, pour la participation aux ateliers CEL du temps méridien durant l'année scolaire pour les enfants demi-pensionnaires.		

9 - SERVICE JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)		* QUOTIENT FAMILIAL = revenu fiscal de reference /12/nombre de part				Observations
Les activités proposées sous agrément "Accueil de Loisirs Sans Hébergement" sont tarifées en fonction du Quotient familial de la famille résultant de la formule suivante *		Tarif ALSH 1/2 journée 2023-2024	Tarif ALSH 1/2 journée 2023-2024	Tarif ALSH 1/2 journée 2024-2025	Tarif ALSH journée 2024-2025	
ALSH maternel 3 à 6 ans, ALSH élémentaire 6 à 12 ans, ALSH sport été		Tarif enfant	Tarif enfant	Tarifs enfant	Tarifs enfant	Les tarifs suivants concernent les enfants pertuisiens. Ainsi que les <u>petits</u> enfants des familles pertuisiennes dont les parents demeurent à plus de 50km de pertuis.
Tranche A : QF compris entre 0 et 475,99 €		3,70 €	6,05 €	3,70 €	6,05 €	
Tranche B : QF compris entre 476 et 763,99 €		7,00 €	11,50 €	7,00 €	11,50 €	
Tranche C : QF compris entre 764 et 1188,99 €		9,60 €	15,10 €	9,60 €	15,10 €	
Tranche D : QF supérieur à 1188,99 €		11,00 €	18,15 €	11,00 €	18,15 €	
Tarif extérieur à Pertuis		16,20 €	27,20 €	16,20 €	27,20 €	Ces tarifs concernent les enfants de familles hors Pertuis

9 - SERVICE JEUNESSE



9 - SERVICE JEUNESSE

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le

ID : 084-218400893-20240627-24_DEEJ_282-DE

